

APPEL D'OFFRES N° 02/2010
LA CONCLUSION D'UN CONTRAT D'ASSURANCE
DE LA RESPONSABILITE DECENNALE DANS LE DOMAINE
DE LA CONSTRUCTION

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et se propose de lancer un Appel d'offres National N° **02/2010** en vue de la conclusion d'un contrat d'assurance de la responsabilité décennale dans le domaine de la construction pour **les projets** suivants et **en lots séparés** :

Lot N°1 : Projet d'Aménagement et d'Extension des trois Centres de Recherche au Technopole de Borj Cedria:

- Projet d'Aménagement et d'Extension du Centre de Recherche de Biotechnologie .
- Projet d'Aménagement et d'Extension du Centre de Recherche et des Technologies de l'Eau .
- Projet d'Aménagement et d'Extension du Centre de Recherche et des Technologies de l'Energie.

Lot N°2: Projet de Construction d'une Pépinière d'Entreprises II au Technopole de Borj Cedria.

Lot N°3 : Projet de Construction de l'Institut Supérieur de Biotechnologie de Sidi Thabet.

Les compagnies d'assurance agréées et autorisées à délivrer des contrats uniques des chantiers dans le domaine cité, désirant participer à cet appel d'offres sont invitées à se présenter à la Direction Generale des Bâtiments et de l'Equipement, Rue de Sousse, 2ème étage – 1030 Tunis, munis de leurs cachets pour retirer le dossier d'appel d'offres qui comprend :

- La soumission
- Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)

L'Offre est constituée par l'offre technique et l'offre financière qui doivent être placées dans deux enveloppes séparées, fermées et scellées, indiquant la référence de l'appel d'offre et son objet.

1^{ère} plis : Offre technique

L'offre technique doit parvenir obligatoirement au bureau d'ordre central du Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche Scientifique **sous plis recommandé et ou rapide poste** au plus tard le **31 Aout 2010** délai de rigueur (le cachet du Bureau d'ordre Central faisant foi). Les offres techniques relatives aux lots choisis doivent être présentées dans une enveloppe extérieure libellée au nom de Monsieur le Directeur Général des Bâtiments et de l'Equipement au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Avenue Ouled Haffouz – 1030 Tunis doit comporter outre l'adresse, la mention "**A NE PAS OUVRIR, APPEL D'OFFRES N° 02/2010, CONCLUSION D'UN CONTRAT D'ASSURANCE DE LA RESPONSABILITE DECENNALE DANS LE DOMAINE DE LA CONSTRUCTION POUR LES LOTS N°... "**

Toute offre qui parviendra au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique après la date limite de reception sera rejetée de droit.

Tout soumissionnaire se trouve lié par son offre pour une durée de (120 jours) à compter de la date limite fixée pour la reception des offres.

L'Offre Technique présentée par le soumissionnaire devra contenir le cautionnement provisoire, les documents et justificatifs accompagnants l'offre, les pièces ajoutées aux dossiers d'appel d'offre (si elles existent) et des cahiers des charges administratives particulières tels que:

1. Les Conditions d'Appel d'Offre paraphées, signées et datées
2. Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) daté, signé et paraphé
3. La fiche de renseignements et déclaration des références dûment remplies et signées (**Tout manque d'informations entraînera le rejet de l'offre**)
4. Liste des projets assurés par le soumissionnaire à compter du 01 Février 1994.
5. Exercice 2009 du soumissionnaire
6. Un certificat d'affiliation à la CNSS en cours de validité à la date limite de remise des offres
7. Une attestation de situation fiscale valable à la date limite des remises des offres
8. Une déclaration sur l'honneur, certifiant que l'assureur n'est pas en état de faillite ou de liquidation judiciaire
9. Déclaration sur l'honneur certifiant l'exactitude des éléments fournis
10. Une déclaration sur l'honneur, présentée par le soumissionnaire comportant leur confirmation de n'avoir pas fait, et leur engagement de ne pas faire par eux mêmes ou par personne interposée, des promesses ; des dons ou des présents en vue d'influencer sur les différentes procédures de conclusion du marché et des étapes de sa réalisation
11. Une déclaration sur l'honneur, certifiant que le soumissionnaire n'était pas un fonctionnaire du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique durant les cinq (05) dernières années.
12. Une caution bancaire provisoire d'un montant fixé au tableau suivant restant valable cent vingt jours (120j) à compter du lendemain de la date fixée pour la remise des offres

<i>N° du lot</i>	<i>PROJETS</i>	<i>Montant de la caution bancaire provisoire (en dinars)</i>	<i>OBSERVATIONS</i>
<i>1</i>	<i>Projet d'Aménagement et d'Extension des trois Centres de Recherche au Technopole de Borj Cedria : - Projet d'Aménagement et d'Extension du Centre de Recherche de - Projet d'Aménagement et d'Extension du Centre de Recherche et des Technologies de l'Eau - Projet d'Aménagement et d'Extension du Centre de Recherche et des Technologies de l'Energie</i>	<i>1.650</i>	<i>Projet en cours d'exécution</i>
<i>2</i>	<i>Projet de construction du Pépinière d'Entreprises II au Technopole de Borj Cedria</i>	<i>300</i>	<i>Projet en cours D'appel d'offre</i>
<i>3</i>	<i>Projet de Construction de l'Institut Supérieur de Biotechnologie de Sidi Thabet</i>	<i>1.200</i>	<i>Projet en cours d'exécution</i>

Toute offre technique qui comporte une indication sur le prix ou des données sur l'offre financières ou ne comportant pas la caution bancaire provisoire sera rejetée.

NB ; - Le soumissionnaire qui participera à plusieurs lots, peut présenter à l'administration les pièces (4,5,6,7,8,9,10 et 11) en un seul exemplaire pour tous les lots concernés.

2^{ème} plis : Offre financière

Les candidats dont les offres techniques seront acceptées seront invités par lettre recommandée ou par tout autre moyen de preuve fixant la date, à remettre directement à la commission d'ouverture des plis leurs offres financières lors de la séance d'ouverture des plis financières. La date, l'heure et le lieu de cette séance seront précisés dans l'invitation.

L'offre financière sera présentée dans une enveloppe fermée libellée au nom de Monsieur le Directeur Générale des Bâtiments et de l'Equipement au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Avenue Ouled Haffouz – 1030 Tunis doit comporter outre l'adresse, la mention **"A NE PAS OUVRIR, APPEL D'OFFRES N°02/2010, CONCLUSION D'UN CONTRAT D'ASSURANCE DE LA RESPONSABILITE DECENNALE DANS LE DOMAINE DE LA CONSTRUCTION POUR LES LOTS N°..."** et doit contenir obligatoirement les pièces suivantes:

- La soumission dûment remplie, datée et signée par le soumissionnaire
- Le projet de contrat d'assurance comportant les « conditions générales » et les « conditions particulières »

NB ; -Sous peine de nullité, l'Administration n'accepte qu'une offre unique par lot et par société d'assurance soit par le siège de la compagnie soit l'agent général mandaté par le siège.

- Le prix du cahier des charges est de vingt (20) dinars par lot(non récupérable) paiement à la trésorerie générale de la Tunisie Avenue Habib Thameur –Tunis
- Une copie du récépissé de la trésorerie générale de Tunisie est exigée pour le retrait du cahier des charges